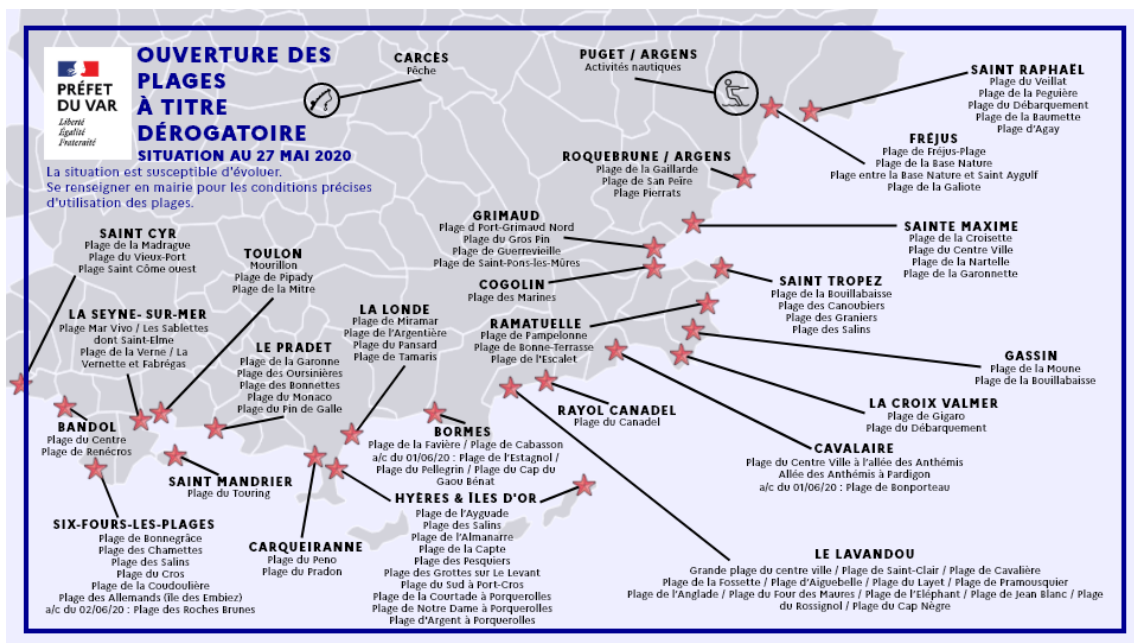


# POUR MEMOIRE

Numéro 24  
Mise à jour le 27 MAI 2020

Le préfet du Var, par arrêté, a autorisé l'accès à de nouvelles plages de la commune de HYERES, sur l'île de Porquerolles (plages d'Argent et de Notre Dame) et, à compter du 2 juin 2020, sur la commune de SIX-FOURS-LES-PLAGES, (plage des Roches Brunes)



Le préfet du Var, par arrêté, a autorisé l'ouverture, dans le respect des gestes barrières :

- Musée de l'Annonciade de SAINT-TROPEZ
- Musée d'Histoire Locale à FREJUS
- Musée Archéologique Municipal à FREJUS
- Chapelle Notre-Dame de Jérusalem à FREJUS
- Musée des Arts Asiatiques à TOULON
- Maison de la Photographie à TOULON
- Musée Louis de Funès à SAINT-RAPHAEL
- Le Château à COGOLIN

Le préfet du Var par arrêté a également autorisé l'ouverture, dans le respect des gestes barrières :

- Parc animalier Var Lama à SIX-FOURS LES PLAGES
- Base de loisirs « EXO 83 » (lac du Rabinon) à LE MUY
- Base nautique « LouisGo » (Entrée du défilé des Bagarrèdes) à LE MUY

**ELECTIONS MUNICIPALES**

Comme annoncé par le Premier ministre le vendredi 22 mai, le second tour des élections municipales et communautaires aura normalement lieu le dimanche 28 juin 2020.

Infos sur [www.var.gouv.fr/depot-des-candidatures-pour-le-second-tour-des-a8576.html](http://www.var.gouv.fr/depot-des-candidatures-pour-le-second-tour-des-a8576.html)

27  
MAI

GUIDE DES  
ORGANISATIONS  
PROFESSIONNELLES

Le ministère du Travail a mis en ligne un nouveau guide des organisations professionnelles destinées aux employeurs et aux salariés du secteur des soins esthétiques, pour se protéger des risques de contamination au Covid-19 sur [www.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_covid\\_19\\_bonnes\\_pratiques\\_branche\\_esthetique.pdf](http://www.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_covid_19_bonnes_pratiques_branche_esthetique.pdf)

DEROGATION  
TEMPORAIRE  
DE  
FONCTIONNEMENT

Décret n° 2020-629 du 25 mai 2020 relatif au fonctionnement des instances des institutions de prévoyance et au fonds paritaire de garantie prévu à l'article L. 931-35 du code de la sécurité sociale

Le décret prévoit de permettre le recours au vote par des moyens électroniques de télécommunication pour les conseils d'administration et assemblées générales des institutions de prévoyance, unions d'institutions de prévoyance et sociétés de groupe assurantiel de protection sociale. Il modifie également les [dispositions de l'article R. 931-3-19 du code de la sécurité sociale](#), relatif au fonctionnement des conseils d'administration des institutions de prévoyance, ainsi que certains articles de la section 12 du chapitre 1er du titre 3 du livre 9 relative au fonds paritaire de garantie.

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920273&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920273&dateTexte=&categorieLien=id)

DEROGATIONS A  
L'ORGANISATION  
DE LA SEMAINE  
SCOLAIRE

Décret n° 2020-632 du 25 mai 2020 relatif à la prolongation des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire accordées sur le fondement de l'article D. 521-12 du code de l'éducation et arrivant à échéance au terme de l'année scolaire 2019-2020

Le décret prolonge d'un an la durée des autorisations de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire et arrivant à échéance au terme de l'année scolaire 2019-2020. En effet, les conséquences de l'état d'urgence sanitaire, et en particulier le report du second tour des élections municipales et de l'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires, ne permettent pas de réunir les conditions pour le renouvellement de ces dérogations avant le début de l'année scolaire 2020-2021. Les communes ou établissements publics de coopération intercommunaux intéressés conservent la possibilité de demander la modification de l'organisation du temps scolaire mise en place dans leur ressort.

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920516&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920516&dateTexte=&categorieLien=id)

ADMISSION  
EN ECOLE

Arrêté du 25 mai 2020 modifiant l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920361&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920361&dateTexte=&categorieLien=id)

MESURES POUR  
ORGANISATION DU  
SYSTEME DE SANTÉ

Arrêté du 26 mai 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?  
cidTexte=JORFTEXT000041920446&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920446&dateTexte=&categorieLien=id)

MODIFICATION  
CALENDRIER  
EXAMENS

Arrêté du 22 mai 2020 portant modification de l'arrêté du 18 octobre 2019 relatif au calendrier des examens pour l'obtention des certificats d'aptitude professionnelle maritime, des brevets d'études professionnelles maritimes, des baccalauréats professionnels du champ professionnel des métiers de la mer et des brevets de technicien supérieur maritimes pour l'année scolaire 2019-2020

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?  
cidTexte=JORFTEXT000041920256&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920256&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION  
CONCOURS

Arrêté du 25 mai 2020 portant adaptation des épreuves d'admission des concours de recrutement d'officiers de gendarmerie pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?  
cidTexte=JORFTEXT000041920530&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920530&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 25 mai 2020 portant adaptation des épreuves d'admission des concours de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?  
cidTexte=JORFTEXT000041920552&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920552&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 26 mai 2020 relatif aux concours d'admission aux écoles normales supérieures, à l'Ecole nationale des chartes et à certaines écoles d'ingénieurs relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?  
cidTexte=JORFTEXT000041920583&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041920583&dateTexte=&categorieLien=id)

26  
MAI

MODALITES  
ADMISSION  
DIPLOME DU  
TRAVAIL SOCIAL

Décret n° 2020-626 du 25 mai 2020 relatif aux modalités d'admission dans les formations à certains diplômes du travail social pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

Modalités dérogatoires d'admission en formation pour les diplômes d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé et de conseiller en économie sociale familiale.

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?  
cidTexte=JORFTEXT000041914839&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914839&dateTexte=&categorieLien=id)

MODALITES  
ADMISSION  
FORMATION

Arrêté du 25 mai 2020 relatif aux modalités d'admission dans les formations conduisant à certains diplômes du travail social pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914759&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041914759&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914759&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION  
CONCOURS

Arrêté du 20 mai 2020 portant adaptation du règlement intérieur de l'Ecole nationale d'administration pour les promotions en scolarité pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914919&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041914919&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914919&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 23 mai 2020 reportant les épreuves d'admission des concours pour le recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale en raison de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914949&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041914949&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914949&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 22 mai 2020 portant adaptation des épreuves des concours et de l'examen professionnel de recrutement des inspecteurs de santé publique vétérinaire ouverts au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie du Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914996&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041914996&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041914996&dateTexte=&categorieLien=id)

EDUCATEUR  
SPORTIF  
PARACHUTISME

Arrêté du 18 mai 2020 portant adaptation de l'autorisation annuelle d'exercer du titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif option «parachutisme» et du titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité «parachutisme » pour faire face à l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041915024&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041915024&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041915024&dateTexte=&categorieLien=id)

**SAUVEZ DES VIES**  
**RESTEZ**  
**PRUDENTS**

---

# DECONFINEMENT

---

## ACTIVITE PARTIELLE

**Évolution de la prise en charge de l'activité partielle au 1er juin 2020.**  
Depuis le début de la crise sanitaire, avec l'activité partielle, le Gouvernement a mis en place un dispositif sans précédent pour favoriser le maintien dans l'emploi des salariés. L'indemnité versée au salarié pendant les heures non travaillées était prise en charge à 100% par l'Etat et l'Unédic.  
Depuis le déconfinement, l'activité économique reprend progressivement dans la majeure partie des secteurs d'activité.  
Au 1er juin, les conditions de prise en charge de l'indemnité d'activité partielle seront revues.  
[www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/chomage-partiel-evolution](http://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/chomage-partiel-evolution)

## FOND DE SOLIDARITE

L'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour aider les petites entreprises les plus touchées par la crise. Les règles permettant l'attribution de cette aide, pouvant aller jusqu'à 1500 €, ont été progressivement assouplies le 15 avril puis le 27 mai 2020.  
[www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-solidarite-changements](http://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-solidarite-changements)

---

## A VOTRE SERVICE

---

## CODEFI

L'aide aux entreprises en difficultés du CODEFI (COMité Départemental d'Examen des problèmes de Financement des entreprises) a pour but de mettre en oeuvre des mesures industrielles, sociales et financières pour assurer le redressement des entreprises, le maintien des emplois et leur contribution au développement économique.  
Les entreprises de moins de 400 salariés qui rencontrent des problèmes de financement sont concernées toutes les informations sur :  
[www.les-aides.fr/fiche/bpFiCHtGxfTeBGZeTUzZ4\\$Vm/ddfip/codefi-aide-aux-entreprises-en-difficulte.html](http://www.les-aides.fr/fiche/bpFiCHtGxfTeBGZeTUzZ4$Vm/ddfip/codefi-aide-aux-entreprises-en-difficulte.html)

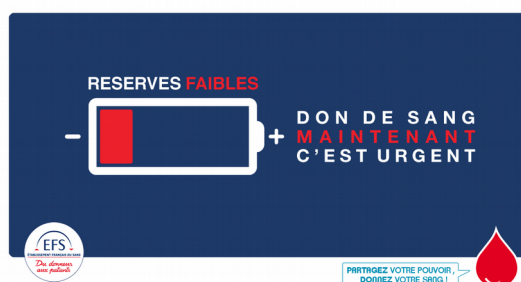
## PROTOCOLE A L'USAGE DES MAIRES

«le protocole à l'usage des maires» vise à rappeler les règles protocolaires fondamentales et permet de répondre aux questions les plus fréquemment posées par les maires.  
Ce document est disponible sur le site internet du ministère à cette adresse  
[www.interieur.gouv.fr/content/download/122404/982243/file/protocole-a-usage-des-maires.pdf](http://www.interieur.gouv.fr/content/download/122404/982243/file/protocole-a-usage-des-maires.pdf)



## DON DU SANG

Les réserves de sang sont faibles. Zone rouge ou zone verte, un rendez-vous pour un don du sang est toujours possible sur :



<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

## SERVICE EN LIGNE

Certains signalements, services ou encore certaines de vos démarches peuvent être réalisés de façon dématérialisée grâce à un accès rapide et sécurisé !

Pré-plainte, signalement, cybermalveillance, amende...

Retrouvez tous vos services en ligne :

[www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Vos-services-disponibles-en-ligne](http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Vos-services-disponibles-en-ligne)

## AUTO ENTREPRENEUR

L'URSSAF met à disposition des auto-entrepreneurs une FAQ présentant toutes les mesures pour les accompagner face à crise :

[www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/une-question/coronavirus/corona-virus--questions--reponse.html](http://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/une-question/coronavirus/corona-virus--questions--reponse.html)

## COPROPRIETE

À partir du 1er juin, les assemblées générales de copropriété pourront avoir lieu de manière complètement dématérialisée

[www.cohesion-territoires.gouv.fr/partir-du-1er-juin-les-assemblees-generales-de-copropriete-pourront-avoir-lieu-de-maniere](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/partir-du-1er-juin-les-assemblees-generales-de-copropriete-pourront-avoir-lieu-de-maniere)

## PROFESSIONNELS DE SANTE

Pour faire face au Covid-19, le ministère des Solidarités et de la Santé met à disposition des professionnels de santé et du médico-social un ensemble d'informations, recommandations, conduites à tenir.

[www.solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/professionnels-de-sante/](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/professionnels-de-sante/)

## ARCHIVES

Retrouvez les précédents numéros de cette lettre d'information sur [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Suivez-nous @Prefet83

INFORMATION **CORONAVIRUS** // [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)  
Cette lettre est une publication de la Préfecture du Var

Directeur de publication : Jean-Luc Videlaïne, préfet du Var  
Conception : Service de la communication interministérielle de l'Etat en département

Informations et recommandations concernant le coronavirus COVID-19 par téléphone au

0 800 130 000 - 24/7

Retrouvez la base de questions/réponses officielles actualisée chaque jour sur

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)